Intervention du Maire de Bellevaux à l'occasion de la cérémonie des voeux du 13 janvier 2017 :

Je remercie pour leur présence les Conseillers Départementaux Patricia Mahut et Richard Baud, les élus communautaires dont Madame Jacqueline Garin Présidente de la CCHC, les Maires ou Elus des différentes communes voisines, les représentants des différents services: pompiers, gendarmerie, école, collège, CERD, le personnel communal et communautaire, nos amis Argentins séjournant actuellement à Bellevaux, les représentants des différentes associations ainsi que toute la population de Bellevaux et des environs.

Je souhaite excuser : Mrs les Sénateurs Loïc Hervé et Jean-Claude Carle, Mmes Christelle Gaydon (Maire d'Essert Romand) Claudine Vuano adjointe au Maire de Bellevaux, Célia Bernaz conseillère municipale ainsi que l'Adjudant Garnier chef de la gendarmerie de Boëge.

Un rappel sur l'Etat civil en 2016

• <u>Décès</u>:

Emma Rey, Alphonse Meynet-Meunier, Emma Meynet, Daniel Fournier, Marie Buinoud, Alice Meynet-Meunier, Kévin Freulet, **Jean Rey Maire honoraire, ancien Maire de Bellevaux de 1971 à 1989**, Joseph Baud, Marcel Converset

Mariages:

Fuentes Marine et Jacquier Rémy, Boinnard Marie et Ludovic Meynet, Feuillette Julie et Boissy Julien

Naissances:

Besson Eugénie, Cavitte Martin, Chollet Chloé, Dacosta Natanaël, Dusautoir Beckrich Anaé, Dutruel Louis, Favrat Léonie, Favrat Paul, Herpin Gauthier, Lepinay-Augy Ophélia, Monnier Axelle, Mouthon Aimée, Meynet-Meunier Maxime, Tupin Victor, Vautey Maël

Au conseil Municipal nous avons enregistré la démission d'André Félisaz, remplacé par Corinne Converset ainsi que la démission d'Anne Cornier-Pasquier du poste de deuxième adjointe (elle reste conseillère municipale, conseillère communautaire et Présidente du Syndicat des ADL).

Les Travaux effectués en 2016

- Voirie:
- Goudron au champ du noyer et au Perry
- Assainissement et eau potable:
- Fin du chantier Champ du noyer- Croix de la mission
- Réalisation de la tranche La Chèvrerie-La Beauveau
- En 2016 et 2017, grâce à un dossier bien préparé et le soutien de nos conseillers départementaux, nous avons bénéficié de taux de subventions très élevés de la part du conseil départemental, du SMDEA et de l'agence de l'eau (80% pour l'eau, 60 % pour l'assainissement, soit une moyenne de 71,3% du montant global).

Les Travaux prévus en 2017

- La rénovation de la mairie (nous avons bénéficié d'une subvention du conseil départemental de 100 K€ sur le FDDT)
- Le toit de la salle des fêtes
- Le toit de la poste
- La vente des locaux de l'école de ski à Hirmentaz
- La réorganisation du rez-de-chaussée du presbytère pour installer les cours de musique. Le bureau de vote sera déplacé à la salle des fêtes.

La fiscalité en 2016

Nous avons subi une baisse significative des dotations de l'état ainsi qu'une hausse du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales). En conséquence, nous avons été contraints d'effectuer une hausse des impôts détaillée à la réunion publique du 01/06/16. Nous avons renégocié les taux de certains prêts avec les banques. Nous travaillons également à la mise à jour des taxes d'habitation de certains contribuables.

Point sur le personnel communal

- Embauche d'Alyzée Verne à l'école et à la garderie
- Embauche de nos deux agents techniques (Laurent Favrat, Dominique Vuagnoux) à la CCHC, après 20 ans passés à la commune de Bellevaux. Je les remercie encore pour toutes ces années de bons et loyaux services et pour leur compréhension.
- Le poste à l'accueil n'a pas été renouvelé.
- Avec le transfert des compétences eau et assainissement en 2018 et 2019 à la CCHC, une réorganisation des services devra avoir lieu.

Les dossiers traités en 2016

- L'amélioration de l'offre de stationnement aux Mouilles (montée de Risse, parking vers le foyer de fond)
- L'étude de faisabilité d'un gymnase
- L'aide financière à l'installation d'un jeune médecin

Le syndicat des Alpes du Léman

Au 1^{er} Janvier 2017 la loi NOTRe a modifié l'exercice de la compétence tourisme sur le territoire des Alpes du Léman.

Le Syndicat des Alpes du Léman, au 1^{er} Janvier 2017, n'est donc plus la collectivité de tutelle de l'Office de Tourisme des Alpes du Léman. Toutefois il conserve la compétence liée aux projets touristiques. Ces compétences, pour le moment, ne seront pas reprises par les trois Communautés de Communes.

Au vu de la réduction des compétences du Syndicat et par souci d'économie, les 8 communes des Alpes du Léman n'ont pas souhaité le maintenir pour les prochaines années.

Le Syndicat sera donc dissous à la fin de l'année 2017, le temps de :

- finir les projets en cours : travaux et équipements sur les sentiers, valorisation des sites phares principaux et secondaires (aires de jeux de Bellevaux au chef-lieu et au Lac de Vallon, aires de pique-nique, signalétique...) et interprétation (finalisation, lancement et inauguration des 3 parcours de découverte dont l'Appel de la Montagne, sentier du Châtelard).
- démarrer les actions de l'Espace Valléen avec la Communauté de Communes du Haut-Chablais
- solder l'ensemble des subventions.
- assurer la gestion administrative

- assurer la procédure de dissolution du Syndicat.

Le poste de chargé de mission tenu par Sylvain Durand, par souci de continuité des projets, a été transféré à l'Office Tourisme.

Le transfert des compétences Office de Tourisme

L'application stricte de la loi aurait eu pour conséquence l'éclatement de la destination Alpes du Léman dans 3 Offices de Tourisme communautaires (OT de la Vallée Verte, des 4 Rivières et du Haut-Chablais).

Un décret a permis de déroger à cette règle en créant un Office de Tourisme de marque : Alpes du Léman, et donc de conserver le périmètre actuel qui s'étend sur 9 communes.

Depuis le 1^{er} Janvier, l'organisation de l'Office de Tourisme a été modifiée :

- La gouvernance : L'Office de Tourisme des Alpes du Léman n'est plus géré par le Syndicat mais par les Communautés de Communes.
 Ce sont les 3 Communautés de Communes qui pilotent désormais l'Office. Un nouveau Comité de direction va donc être élu prochainement. Le financement est assuré par les trois Communautés de Communes, sur la base du budget de l'année 2016.
- La commune de Vailly intègre la destination Alpes du Léman côté Haut-Chablais.
- Les 3 bureaux d'accueil (Bellevaux, Habère Poche et Lullin) sont conservés, ainsi que l'équipe en place.

Les remontées mécaniques d' Hirmentaz, SESAT :

- Départ en retraite du directeur Philippe Favrat en mars 2017 et de François Meynet-Meunier en juin 2017, je les remercie pour tout le travail effectué durant de longues années.
- Nous avons embauché un nouveau directeur, Christophe Gounant, en octobre 2016, je lui souhaite la bienvenue.
- Nous avons amélioré l'offre en matière de stationnement aux Mouilles (montée de Risse à proximité de la famille Bernaz, vers le foyer de fond, l'acquisition du terrain est en cours, un accord a été trouvé avec le propriétaire)
- Un fil neige a été installé avec l'école de ski.
- Nous avons procédé au remplacement de six têtes de canon à neige par des têtes « nouvelle génération ».

- Des arbres ont été plantés.
- Nous avons mis en place une régie de recettes concernant les frais de secours.
- Le projet d'agrandissement de la retenue collinaire est toujours en cours, nous sommes actuellement en contact avec la Région afin de bénéficier des aides consacrées à la problématique de l'enneigement artificiel.

Les remontées mécaniques du Roc d'Enfer

- Nous sommes passés d'une gestion en régie communale à une gestion en SEM.
- Un deuxième téléski aux Follys a été construit.
- Des travaux de reprofilage de piste ont été effectués.
- Une nouvelle dameuse a été achetée.
- Une régie de recettes a été mise en place pour les frais de secours.

La DUP du Lac de Vallon

- Pour l'acquisition foncière des abords du lac, le projet a été reconnu d'utilité publique par Mr le Préfet en février 2016.
- Une enquête parcellaire est en cours qui concerne le fond du lac.
- Nous sommes en négociation depuis l'automne pour l'acquisition foncière des terrains concernés.

L'urbanisme

- La commission se réunit au moins une fois par mois pour étudier les dossiers avant de les envoyer à la CCHC pour instruction.
- Des relations régulières ont lieu avec les instructeurs de la CCHC.
- Un certain nombre de membres participe à l'élaboration du PLUI-H.
- Nous effectuons une présence régulière sur le terrain pour vérification ou constat concernant les différentes constructions.
- Rappel: quasiment tous les travaux sont soumis à autorisation.

Le PLUI-H

- Des réunions régulières de la COP 15 ont lieu sur les différentes thématiques:
 - Habitat, foncier, cadre de vie, gestion de l'espace, économie et tourisme, mobilité, déplacement.
- Les objectifs sont de définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les quinze ans à venir, et de déterminer une politique et des objectifs en matière d'habitat qui réponde aux besoins actuels et futurs du Haut-Chablais.
- Une réunion publique d'information a eu lieu mercredi 18/01/17 durant laquelle une information a été donnée sur les procédures en cours ainsi que sur les éléments du diagnostic effectué. D'autres réunions auront lieu au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le PPRN (plan de prévention des risques naturels)

- Des réunions régulières sont organisées pour définir les cartes des risques, des enjeux et des aléas.
- La définition des futurs zonages est en cours.
- Une réunion publique de présentation à la population aura lieu en 2017.

Le scolaire et le périscolaire

- En juin nous avons eu les départs en retraite du directeur Ludovic Ladroue et de Jean-Marie Stévenot, je les remercie pour toutes ces années passées au service de la population et surtout des enfants. Nous accueillons le nouveau directeur Pierre-Yves Cogne ainsi que Rachel Favre nouvelle institutrice, je leurs souhaite la bienvenue.
- Nous avons informatisé deux classes avec l'achat d'un photocopieur (une aide du conseil départemental pour un montant de 4000€ a été versée).
- Nous finançons également une partie des TAP.
- La fête de Noël des enfants des écoles est financée par la municipalité.
- Un centre de loisirs a été créé avec l'AFR.

Le CCAS

- Des aides à des personnes ou des familles en difficulté ont été effectuées.
- Des colis de Noël ont été offerts lors des visites aux aînés de notre village.

- Le travail en partenariat avec les services sociaux est régulier.
- Une collaboration administrative avec l'ADMR du Brevon et le SSIAD des Dranses est instaurée.
- La participation au comité de pilotage est mise en place par la CCHC sur les besoins et attente des seniors.
- Le CCAS soutient la création du centre de loisirs avec l'AFR et la Mairie.

L'avenir de la poste

- Des discussions ont eu lieu tout au long de l'année 2016 avec les différents services sur l'avenir de la poste.
- Début avril 2017 la poste deviendra une agence postale communale.
- L'objectif de ce changement est de répondre aux attentes de la population en matière de service.

La communication

- Une mise à jour régulière du site internet de la mairie est effectuée.
- L'information à la population est faite par le panneau lumineux et par les réunions publiques.
- L'agenda communal a été réalisé grâce au partenariat et au soutien financier des annonceurs, il a été distribué en fin d'année 2016.
- En 2017 la commission travaillera sur un nouveau bulletin municipal.

La CCHC

- La compétence PLUI H a été mise en place au 01/01/2016.
- Les containers semi-enterrés ont été installés, ceci a signifié la fin du ramassage des ordures ménagères en porte à porte (je remercie toute la population pour son civisme, je regrette qu'on ait déjà eu deux débuts de feu à l'intérieur des containers, j'attire l'attention sur le fait qu'il ne faut pas y jeter de cendres).
- La compétence tourisme a été transférée au 01/01/2017.
- Le transfert de compétences assainissement et eau sera effectif en 2018 et 2019.

Travaux et projets pour 2017

- Le démarrage du chantier de rénovation de la mairie est prévu sur deux ans.
- Les toits de la salle des fêtes et de la poste seront refaits cette année.
- En 2017 nous poursuivrons le chantier d'assainissement et d'eau potable tranche La Beauveau-la Clusaz.
- Les panneaux de numérotation des rues seront implantés cette année.
- Les deux aires de jeux vont être installées au premier semestre.
- Nous travaillerons également sur les acquisitions foncières du lac de vallon et des terrains pour le gymnase.
- Le recensement de la population aura lieu en janvier et février 2017. La commune a recruté trois agents recenseurs qui ont bien voulu nous aider, Ludovic Ladroue, Amélie Cornier et Julie Dumont, je les remercie. Merci de leur réserver un bon accueil.

Je remercie et je présente tous mes vœux de joie, de bonheur, de santé, de neige, de travail et de paix

- Au personnel communal, tous services confondus
- Au personnel de la CCHC
- Aux différents services (pompiers, gendarmerie, école, collège, CERD, etc)
- Aux parlementaires, aux élus du conseil départemental, du conseil communautaire, du conseil municipal
- A toutes les associations (salutation à la nouvelle association des donneurs de sang) qui dynamisent notre territoire
- A toute la population présente ce soir et à tous ceux qui n'ont pas pu venir

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017, je vous remercie.

Information de l'association Savoie Argentine, un voyage à destination de San Carlos est prévu à l'automne, les personnes intéressées peuvent en parler avec Mme Cécile Hugon ici présente.

Remerciements à toutes les personnes qui ont fourni les photos et à Corentin Buinoud pour les deux vidéos prêtées gracieusement.

Nomination de Maire Honoraire de Michel Meynet ancien Maire de Bellevaux :

Avant de terminer cette soirée, je veux rendre hommage à une personne, une personnalité locale. Elle est née, ou plutôt il est né en 1949 à Bellevaux dans une famille nombreuse. Il a fait toute sa carrière sur notre commune, il a enseigné le Français, l'Histoire, la géographie à tous les collégiens du Brevon, de la vallée Verte et de la vallée du Risse. Cela n'était pas facile, ils ont la tête dure ces Montagnys!!

Dans le même temps, il a exercé les fonctions de premier adjoint au Maire de la commune de Bellevaux de mars 1989 à mars 2001, Il a ensuite été élu Maire de Bellevaux de mars 2001 à mars 2014. Vous avez bien sur tous compris de qui je voulais vous parler, il s'agit bien sûr de Michel Meynet.

Michel, tu as également été Vice-Président du SIVOM du Haut Chablais de 2001 à 2007, puis Président de 2007 à 2014, membre du syndicat d'Hirmentaz qui est ensuite devenu les Alpes du Léman, Vice-Président du SIAC de 2007 à 2014, tu as participé au grand chantier d'élaboration du Géopark pour lequel tu étais même devenu l'élu référent! 25 ans au service de la population et du territoire, c'est une très belle carrière.

Après ces nombreuses années de « Présidence », tu ne pouvais pas couper les ponts comme ça, tu es devenu l'an dernier Président du comité des fêtes ! Je m'interroge aujourd'hui, aurais-tu aussi l'intention de devenir Président au mois de mai ? J'ai regardé plusieurs primaires, je ne t'ai pas vu, mais la date limite d'inscription pour la Présidentielle est en mars, alors pour info, je n'ai encore parrainé personne, tu as donc une signature potentielle !

Redevenons sérieux!

Tout ce temps passé au service de ta commune méritait bien une reconnaissance, c'est pourquoi j'ai demandé à Mr Le Préfet qu'il te décerne le titre de Maire Honoraire de Bellevaux. Ce qui a été fait le 18/11/2016. Je ne sais pas si c'est la dernière signature de notre ami commun Mr l'ancien Préfet avant de partir ?

Je suis très heureux, et c'est un honneur pour moi, de te remettre ce titre que tu as bien mérité. Au nom de la population de Bellevaux, je te remercie pour le travail que tu as effectué durant toutes ces années au service de la collectivité et te présente mes sincères félicitations.

Jean-Louis VUAGNOUX, Maire de Bellevaux